

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017

Excusé : A. Ranaivomanana (pouvoir à C. Dassaud)

Absent : F. Héraud

1 Désignation de délégués pour la com com Plaine Limagne :

- **CLECT** : Christian Dessaptlarose
- **Commission des impôts** : Le conseil propose Richard Parra, Jérôme Dalle et René Charasse (n'habite pas sur le territoire de Plaine Limagne mais est propriétaire à Limons)
- **EPF SMAF** : Titulaire : Christian Dessaptlarose, suppléant : Xavier Brun
- **Commission intercommunale d'accessibilité** : Catherine Irlès

2 Travaux de voirie rue des Pertoux : montant des travaux : 24838€ ht

Subvention FIC accordée : 28% soit 6954€

DETR : Nous n'avons pas encore reçu l'accord de subvention (30 % soit 7951€), nous avons été informés que le dossier était complet.

Travaux à l'école : réfection du sol de 2 classes : montant des travaux : 19621€ ht

DETR : dossier complet, subvention attendue : 5886€

FIC : dossier recevable : subvention attendue : 5494€

3 Travaux d'accessibilité :

- **salle des fêtes** : montant des travaux : 1624€ ht subvention DETR 30%
- **école** : montant des travaux 33600€ : subvention DETR 30%

5 Rapport des commissions :

- Eclairage rue de la Jonchère : remplacement d'un candélabre suite à un accident. Le 15 février 2017 le SIEG a donné l'ordre à EIFFAGE de faire les travaux
- Eclairage impasse de la Chanat : le SIEG a donné l'ordre à EIFFAGE de poser les 3 candélabres (reste à la charge de la commune 2450€).

6 Questions diverses :

- Tour de garde pour les élections présidentielles du 23 avril et 17 mai. Le bureau de vote doit être ouvert de 8h à 19h.
- Distribution à chaque conseiller d'un communiqué du SIAD pour présenter quelques points d'informations sur l'évolution du SIAD.
- Le Maire propose de faire des visites dans les villages de la commune pour rencontrer les habitants : accord du conseil municipal.
- Mr Pons de l'AGSGV est venu à une réunion du conseil municipal pour présenter « l'habitat adapté pour les gens du voyage » J.F. Barraud souhaiterait qu'à une prochaine réunion du conseil, les conseillers donnent leur point de vue sur ce sujet.